

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

IMPORTANT : pour travailler en crèche, le CESS est obligatoire depuis janvier 2020.

Et nous avons la solution ! A Blegny, la formation d'Auxiliaire de l'enfance est combinable avec le « Complément CESS » et permet d'obtenir les deux diplômes en 2 ans. En effet, 2 ans après le début de la formation, vous avez la qualification d'Auxiliaire de l'enfance et le CESS :

Année 1 : début de la formation « Auxiliaire de l'enfance » et quelques cours du Complément CESS

Année 2 : fin de la formation « Auxiliaire de l'enfance » en mars et fin de la formation Complément CESS début septembre.

CONDITIONS

- Venir à la séance d'information début septembre,
- Être motivé pour faire ce métier,
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (réussite de la 3^e ou 4^e - CESI ou CE2D) OU réussir un test d'admission (à passer le jour de la séance d'info).

Concrètement, les inscriptions se font lors du premier jour de cours (prenez bien votre dernier diplôme et votre carte d'identité).

RÉDUCTION DU DROIT D'INSCRIPTION

- Les chômeurs complets indemnisés
- Les étudiants de moins de 18 ans
- Les personnes handicapées (AVIQ)
- Les minimexés
- Les chargés de cours en recyclage
- Administration publique en recyclage
- sous réserve de fournir les documents demandés



CONTACTEZ-NOUS

Espace Simone Veil, 7 (entrée Rue Florent Delrez)
4670 BLEGNY

04/387.94.11

info@iepscf-blegny.be - www.iepscf-blegny.be

INSCRIPTIONS

Ouverture des inscriptions en ligne à partir du
04/06/2021.

<https://blegny-dev.enorawbe.be/Inscription>



Inscriptions en présentiel avec prise de rendez-vous obligatoire suite aux mesures de sécurité liées à la Covid 19.

<https://blegny-dev.enorawbe.be/RendezVous>



La séance d'information a lieu
le jeudi 2 septembre 2021 à 14h.
Prévoyez de rester potentiellement jusque 17h.
En effet, si besoin, vous passerez un test d'admission et de plus, nous vous rencontrerons individuellement afin d'échanger un peu.



Auxiliaire de l'enfance

FORMATION ORGANISÉE EN JOURNÉE
EN 1 AN ET DEMI À PARTIR DE
SEPTEMBRE 2021



“
VOUS ADOREZ LES
ENFANTS ET VOUS
RÊVEZ DE TRAVAILLER
AVEC EUX ET DE LES
ACCOMPAGNER DANS
LEUR DÉVELOPPEMENT
ET LEUR
ÉPANOUISSEMENT ?

”
Description

La formation qualifiante d'Auxiliaire de l'enfance permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'accueil des enfants de 0 à 12 ans, à travers des cours donnés en journée et beaucoup de stages. Cette qualification permet donc aussi bien d'accueillir des bébés en crèche ou à domicile que d'animer des enfants plus grands. Plus précisément, l'auxiliaire de l'enfance doit être capable d'assurer une présence stimulante et épanouissante et un rôle éducatif auprès des enfants, dans un processus favorisant leur développement global, leur autonomie et leur épanouissement.

Cette formation est organisée en un an et demi (1264 périodes de 50 minutes) à partir de début septembre et permet l'obtention du certificat de qualification « Auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Méthodologies et pédagogies utilisées

Les professeurs fournissent toujours des supports de cours (notes de cours, documents annexes, brochures ONE, ...). Pendant les cours, des moments d'explications alternent avec des travaux de groupes, des présentations orales, des travaux écrits, des mises en situation, des jeux, des vidéos, des activités ludiques seul ou à plusieurs, des quizz, des témoignages, des invités, ... mais aussi des moments conviviaux en-dehors. Nous utilisons également une plateforme numérique sur laquelle les professeurs peuvent déposer leurs documents quand les cours doivent se donner à distance. Les cours en ligne se font alors dans la plus grande interaction possible via des outils de visioconférence très simples d'utilisation et bien expliqués à l'avance (Zoom, Teams, ...).

Débouchés

L'intérêt de la formation d'Auxiliaire de l'enfance est qu'elle donne accès à un vrai certificat de qualification. De plus, comme elle offre la double casquette : puériculture et animation, comparée aux autres formations possibles, Auxiliaire de l'enfance est celle qui ouvre au plus de débouchés :

Accueil des enfants de 0 à 3 ans : en accueil collectif (crèches), à domicile (statut d'indépendant ou de salarié).
Accueil des enfants de 3 à 12 ans durant leur temps libre : accueil extra-scolaire, centres de vacances (plaines, camps, séjours) et écoles de devoirs.
Mais aussi : garde d'enfants malades à domicile et puéricultrice-teur en école maternelle.

Les unités d'enseignement

- Découverte du métier (60 périodes)
- Stage d'observation (24 périodes)
- Accueil des enfants dans une structure collective : bases méthodologiques (120 périodes) : soins, santé et hygiène, communication, psychologie, gestion éducative, ...
- Stage d'insertion (200 périodes)
- Approfondissement théorique (200 périodes) : communication, psychopédagogie, ...
- Accueil des enfants à domicile et en collectivité : approfondissement méthodologique (100 périodes) : travail en équipes, activités créatives et d'éveil, ...
- Accueil des enfants durant leur temps libre (100 périodes) : animation
- Stage en centre de vacances (180 périodes)
- Stage d'intégration (200 périodes)
- Déontologie professionnelle (40 périodes)
- Epreuve intégrée (TFE) (40 périodes)

La moitié des périodes sont donc dédiées aux différents stages.

Les cours se donnent sur environ 4 ou 5 demi-journées par semaine (mi-temps) pour laisser du temps pour les stages.

La coordinatrice de la section

Audrey LEVEQUE

Email : audreyleveque@hotmail.com

GSM: 0496 255 197